« L'HERBIER DE PHILIPPAR » À VERSAILLES OU LES ERRANCES D'UN HERBIER DE 1850 À 1930

Élisabeth Maisonnier
Conservateur des collections patrimoniales
Bibliothèque municipale de Versailles

Qui était François-Haken Philippar, né le 20 janvier 1802 à Reinsberg (banlieue de Vienne en Autriche), mort à Versailles le 22 juin 1849 ?

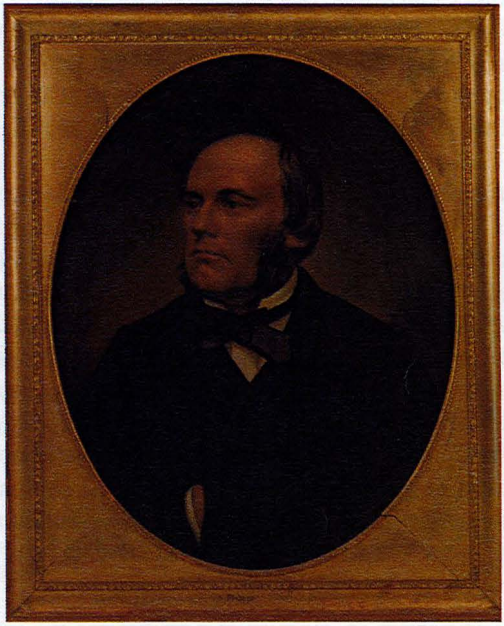

Fils d'Isidore Prix Bernard Philippar, jardinier en chef du grand puis de petit Trianon de 1816 à 1849, François-Haken Philippar se tourna très tôt vers les sciences naturelles : formé au Jardin des plantes sous la direction d'André Thouin et de René-Louiche Desfontaines, puis chargé de la gestion d'une grande propriété de Champagne, le château de Pinon appartenant au vicomte de Courval, professeur à l'Institut Grignon, il s'installa à Versailles en 1830 pour y devenir professeur de botanique et d'agronomie en 1832. En 1833-34, il créa le Jardin des plantes de Versailles, pour lequel il obtint l'emplacement actuel de la gare Rive-Gauche. Il bénéficia dès sa création de nombreux échanges avec plusieurs jardins botaniques (Toulon, Nancy, Angers, Rouen) dès 1833, d'un don exceptionnel de plus de 600 jeunes plants

des pépinières royales, ce qui lui permit d'obtenir un jardin riche de « 5800 plantes en pleine terre »[1].

Après le recrutement du jardinier Pajard, il put se consacrer plus largement à des cours publics de botanique appliquée et à ses recherches ; auteur de nombreux ouvrages, en particulier du *Catalogue méthodique du Jardin des Plantes de Versailles*, du *Cours de culture professé à l'école normale de Versailles*, d'un *Voyage agronomique en Angleterre*..., il publia également plusieurs rapports de recherche, sur la pomme de terre, l'usage du chlorure de sodium en agriculture, la serradille (plante fourragère du Portugal qu'il avait introduite en France), la coupe des taillis, un engrais perazoté, certaines maladies des plantes, etc. Grand voyageur dans de nombreuses régions de France mais aussi en Allemagne et en Angleterre, membre fondateur de la Société d'horticulture de Versailles qu'il présida, il faisait partie de plusieurs autres sociétés savantes de Versailles.

En 1837, au moment où le projet d'implantation du chemin de fer près de la mairie l'obligea à envisager soit la disparition d'une partie de son jardin, soit son déménagement, il justifia la poursuite de son projet en montrant les résultats obtenus[2] : le jardin comportait alors plus de 6000 espèces de plantes classées selon le système de Jussieu, en pleine terre, ce qui en faisait l'une des plus riches collections de province. Il obtint de la municipalité un nouveau terrain, situé rue de Provence dans l'ancien jardin des Augustines, près du collège Hoche, qui lui permit de bénéficier d'une pépinière et de serres : le nouveau *Jardin des Plantes* ouvrit ses portes au public en 1843. Les échanges, avec le Jardin des Plantes de Paris, la faculté de médecine, l'école de pharmacie, l'institut Grignon, ainsi qu'avec plus d'une vingtaine de jardins botaniques de province, s'intensifièrent.

En 1848, il proposa la création d'un Institut national d'Agronomie dans les dépendances du château, les révolutions de 1848 mettant une fois de plus en cause l'existence même de ces vastes espaces. Écarté du projet,

[1] Panthéon Versaillais « Philippar ».Les documents concernant François Philippar de la bibliothèque municipale sont réunis sous la cote Panthéon Versaillais « Philippar ».
[2] La plupart des informations sur le Jardin des plantes de Versailles proviennent des Arch. Mun. de Versailles, série 2R2206.

qui fut mis en œuvre par d'autres, il mourut en 1849. Son œuvre ne devait pas lui survivre ; les années 1850-1851 virent la suppression du Jardin des plantes de la ville de Versailles : les plantes qu'il avait patiemment réunies, refusées par cet éphémère Institut national d'Agronomie[3], furent soit transportées, pour les plus intéressantes, dans les jardins de l'Hôtel de Ville, soit vendues ou données à des amateurs, et les terrains revinrent en partie au collège Hoche, qu'ils jouxtaient. De son œuvre, seul demeurait finalement son herbier, sur lequel les archives de son vivant ne donnent aucun élément[4] ; ce n'est qu'à partir de son dépôt à la bibliothèque que l'on peut en suivre les pérégrinations...

Les pérégrinations de « l'herbier de Philippar »

L'histoire de l'herbier de François-Haken Philippar commence pour la ville de Versailles en 1850. La veuve de celui-ci fit don de l'herbier de son époux à la ville, la Société d'histoire naturelle ayant refusé le legs en raison du coût d'entretien et de conservation et de « l'insuffisance de ses ressources » ; la ville accepta le don, assorti d'une somme de 800 F pour installer l'herbier à la bibliothèque, après examen par M. Chatin, professeur de botanique à l'École de pharmacie de Paris (...) : « la collection donnée par Mme Philippar est belle par le nombre des espèces, la rareté de quelques-unes, l'ordre suivant lequel elles sont disposées ; enfin, leur état de conservation est satisfaisant ». Elle décida de le confier à la garde de la bibliothèque qui hébergeait déjà la Société

[3] Cet Institut disposait d'une surface de 1500 hectares à Versailles, composée des bâtiments des Grandes Écuries, du Potager du Roi, du pavillon de la Lanterne (maison du directeur de l'Institut), de la Ménagerie, des trois fermes de Satory, Gally et Chèvreloup, des pépinières de Trianon et de Saint-Antoine.
[4] Il ne semble pas exister d'archives personnelles de F-H Philippar, au moins aux archives départementales des Yvelines, archives communales et bibliothèque municipale de Versailles, où ne figurent que des correspondances avec les responsables et des notes. Il est dès lors impossible de déterminer la méthode et les choix de Philippar pour la composition de cet herbier, qui a été ensuite plusieurs fois remanié : l'herbier déposé en 2010 au château de Versailles est quant à lui constitué de plusieurs herbiers. On peut supposer néanmoins que dans l'herbier qu'il composa, Philippar fit figurer de nombreuses plantes du Jardin des Plantes de la ville de Versailles dont il s'occupait avec tant de soin. Boucheman, qui déposa un autre herbier à la bibliothèque en 1878, semble avoir réorganisé celui de Philippar, et l'avoir classé selon le *Prodomus* de Pyrame de Candolle.

d'histoire naturelle et ses collections. Un membre de la Société précisa que « la propriété de cette collection appartiendrait toujours à la ville et qu'au besoin une inscription placée au-dessus des armoiries servira à le constater ; que si toutefois la ville voulait appeler le public à le visiter, elle devrait pourvoir aux frais de surveillance » [5] ; des travaux furent engagés pour installer cet herbier dans des armoires spécifiques.

L'herbier demeura à la bibliothèque jusqu'en 1869, quand, sur un avis favorable du conservateur et du conseil municipal, il fut cédé à l'École normale de Versailles, pour l'enseignement des futurs instituteurs, et aussitôt transporté par les élèves-maîtres[6] ; il apparut cependant rapidement que cet ensemble était bien trop spécialisé pour les élèves, et l'école normale le restitua cinq ans plus tard.

C'est à cette époque que le statut original de cet herbier devint mystérieux pour les responsables. Prenant le contre-pied de la décision prise en 1850, le maire fit de la Société d'histoire naturelle et médicale la propriétaire de cet herbier en 1872, ce qui lui valut les remerciements du président de la Société[7]. Mais celle-ci manquant des moyens nécessaires à la conservation de l'herbier, elle en acceptait la propriété si la mairie en finançait l'installation et lui trouvait des espaces supplémentaires dans l'hôtel de la bibliothèque…

En 1873, l'herbier était conservé dans les locaux de la bibliothèque et du musée municipal et sous la responsabilité de son conservateur. Émile Delerot fit installer en 1874 dans l'une des salles du Mont de Piété[8], puis au 4e étage encore occupé par une partie du fonds Duprat, « le très bel herbier légué autrefois à la ville par le naturaliste Philippar et qui nous a été restitué récemment par l'école normale. Il y avait été porté à la demande d'un des directeurs, mais le directeur actuel a reconnu que cet herbier était conçu sur un plan trop vaste et trop savant pour être utile à l'enseignement très élémentaire et très limité donné aux futurs instituteurs. Nous avons dû accepter le dépôt de cet herbier,

[5] ADY série 2O254/25 Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la ville de Versailles. Séance du 11 février 1850.
[6] BMV Arch IX 3 a Lettre du directeur de l'école normale de Versailles. 7 aout 1869.
[7] BMV Arch IX 3 a Lettre du Président de la société des sciences naturelles et médicales au maire de Versailles, 18 décembre 1872.
[8] BMV, Arch. Rapport conservateur 1874.

quoiqu'il appartienne plutôt à la Société des Sciences naturelles ».[9] En 1876, l'herbier fut encore déménagé et installé dans l'entresol nouvellement aménagé, avec les brochures. En 1878, « tous les murs sont couverts d'étagères ; au centre, deux casiers contenant l'herbier de M. Philippar », complété par le don d'un deuxième herbier en 1878-1879 par M. de Boucheman, celui-ci rangé dans un casier de 10 m de long sur 2 m de haut, enfin rangé en 1880[10]. Delerot ne se contentait pas d'assurer le stockage de ce vaste herbier, il en confia en 1885 le rangement et la conservation à un botaniste, frère des écoles chrétiennes, le frère Albien :

> *Je m'occupe activement de la mise en ordre et de la classification de l'Herbier de Monsieur Philippar qui se trouve dans un état déplorable ! Beaucoup de plantes sont rongées et détruites. Néanmoins je fais en sorte de conserver aux échantillons endommagés les caractères essentiels et suffisants pour les rendre reconnaissables ; et lorsqu'il m'est possible, j'en remplace au moyen de mes doubles. Le papier est à peu près dans le même état que les plantes ! Je fais servir celui qui n'est pas trop détérioré, ou percé à jour, n'en ayant pas d'autre. Je serais désireux, si cela est possible, de n'employer que du papier de même format pour renfermer chaque plante, avec un autre, format plus large et de couleur différente, pour réunir et envelopper toutes les espèces composant un genre, ainsi que les genres appartenant à la même famille. [...] Je désirerais aussi Monsieur le bibliothécaire que vous m'indiquiez l'emploi des papiers non utilisés ou hors d'usage : les brûler ou les renvoyer tels quels à la bibliothèque, afin que vous puissiez juger par vous-même que rien dans ce qui précède n'est exagéré.* [11]

C'est avec l'arrivée massive d'ouvrages issus de la séparation des églises et de l'État en 1905-1909 que la présence de ces herbiers, ainsi

[9] BMV, Arch. Registre des PV du comité de la bibliothèque, p. 8-9 : Rapport de Delerot, 20 avril 1874.
[10] BMV, Arch Rapport du conservateur, 1879.
[11] BMV, Arch IX 3 a Lettre de frère Albien (en-tête de JMJ, Orphelinat dirigé par les frères des écoles chrétiennes. Versailles, 22 rue des Tournelles) 29 janvier 1885.

que des autres volumineuses collections de sciences naturelles, devint véritablement problématique pour la bibliothèque. L'imbrication mal définie des collections de la bibliothèque et de celles de la Société d'histoire naturelle, l'augmentation permanente et vertigineuse des collections de livres, manuscrits, estampes, cartes et plans de la bibliothèque, amenèrent les conservateurs Achille Taphanel puis Charles Hirshauer à prendre un certain nombre de mesures drastiques pour trouver de la place dans l'Hôtel de la Bibliothèque. Après des démarches entamées dès 1905, les membres de la Société des sciences naturelles et médicales de Seine-et-Oise furent invités, en décembre 1913, à une visite des collections de minéralogie et de botanique, en présence du maire Rémilly : il fut alors décidé que les sociétés savantes qui siégeaient à la bibliothèque, ainsi que leurs collections, notamment ornithologiques (en particulier celles du zoologiste Lelorgne de Savigny, ramenées par lui de la campagne d'Egypte et léguées à la ville par Mme de Sainteville) et minéralogiques (collections du bibliothécaire Huot) seraient déplacées à l'Hôtel de Ville. Des collections encombrantes, considérées comme non pertinentes pour la bibliothèque de Versailles, furent d'ailleurs données vers la même époque au Musée de l'Homme, au Muséum d'histoire naturelle…[12].

Pourquoi l'herbier, ainsi qu'une partie des collections minéralogiques, ne suivit-il pas alors le mouvement ? Entreposé dans les caves de la bibliothèque en 1917, au moment où les pièces les plus précieuses de la bibliothèque, qu'il s'agissait de tenir prêtes pour un éventuel déménagement afin de les mettre à l'abri, étaient mises en caisses, il y demeura après la guerre, malgré les tentatives pour lui trouver un autre local. En 1917, une lettre du bibliothécaire Léo Crozet à Charles Hirshauer, directeur de la bibliothèque, résumait assez bien, quoique avec condescendance, la situation et le flou qui entouraient la place et le statut de l'herbier, propriété selon lui incontestable de la ville de Versailles : « Ne pourrais-tu pas te débarrasser de l'herbier en l'offrant au Muséum ? ou à quelque société de province qui sera toute fière de posséder cette machine encombrante ? Il y a bien une Société des sciences naturelles à Versailles, mais elle n'existe que de nom, ne se

[12] Voir à ce sujet E. Maisonnier « l'Hôtel de la bibliothèque : partage et cohabitation », in *Les Hôtels de la Guerre et des Affaires étrangères à Versailles*, Paris, Ed. N. Chaudun, 2010.

compose que de deux ou trois amateurs et collectionneurs de papillons, et qui sans doute s'empresserait de t'en confier la garde, ce qui ne résoudrait pas la question. Je l'ai offert à quelques naturalistes qui m'ont ri au nez : rien à faire à Paris. »[13] En décembre 1917, le comité d'inspection de la bibliothèque, sur injonction du maire, décidait du transfert de l'herbier à la Société des sciences naturelles : « un ordre du jour en ce sens fut voté à l'unanimité. M. Simon chargea M. Young de prévenir M. Touvay, membre de la Société d'histoire naturelle, en même temps qu'il donnait des ordres pour les travaux de réfection rendus nécessaires par le mauvais état de la salle »[14].

Les diverses collections concernées furent déménagées en janvier 1918, sans réaction de la Société ; ce n'est qu'en 1921 que la Société des sciences de Seine-et-Oise publiait une protestation officielle violente dans son Bulletin, « contre son expulsion du musée de Versailles, contre la destruction d'une partie des collections scientifiques, contre la confiscation et la destruction d'une partie de son mobilier ».[15] Le conservateur Hirshauer répondit par une note au maire, qui se clôt sur une mention manuscrite signalant le retour des membres de la société à des sentiments plus cordiaux envers la bibliothèque : « PS : à la suite d'une audition qu'il vient d'avoir avec M. Canu, il est heureux de constater que la Société des sciences, revenue de ses préventions, est également désireuse de ne pas voir se prolonger une regrettable querelle, et qu'elle regrette, par l'organe de son administrateur, les termes trop vifs de son ordre du jour ».

Malgré tout, la Société et ses collections, y compris l'herbier qui n'est pourtant pas mentionné, furent déménagées en 1930 de l'Hôtel de Ville à la rue Carnot, dans la chapelle désaffectée de l'orphelinat de la ville. Après cette date, l'histoire tourmentée de ces collections se poursuivit, décrite en 1973 par M. J. M. Rouet pour le Bulletin de la Société versaillaise de sciences naturelles. Le dépôt de l'herbier « Philippar-de Boucheman » à l'Établissement public du musée et du domaine de Versailles par l'Association des naturalistes des Yvelines en septembre

[13] BMV, Arch IX 3 a Lettre de Léo Crozet à Hirshauer, 3 novembre 1917.
[14] AMV, 2R2206.
[15] *Bulletin de la société des sciences de Seine-et-Oise*, année académique 1920-1921.

2010, sous la responsabilité de Gabriela Lamy[16], du service des Jardins de Trianon, et de Karine Mc Grath, du service des archives, devrait clore ces longues années d'errance.

septembre 2010 - janvier 2011

réception de l'herbier Philippar par le domaine de Versailles
aux serres de Trianon le 16 septembre 2010

[16] Que je remercie tout particulièrement, pour avoir attiré mon attention sur cet herbier quand je travaillais sur les archives de la bibliothèque de Versailles, pour ses réponses à mes multiples interrogations botaniques ou autres, et pour sa relecture de cet article auquel elle a apporté bien des précisions…